ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Algerie

Question écrite n° 62949

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le secretaire d'Etat a la famille, aux personnes agees et aux rapatries sur la situation douloureuse et inadmissible des cimetieres francais en Algerie. En effet, la scandaleuse deterioration, toleree, voire provoquee, ne saurait etre plus longtemps ignoree dans le cadre des relations franco-algeriennes. A cet egard, le mouvement « Recours » vient de decider de faire du 1er novembre prochain une « Journee nationale de la sauvegarde des cimetieres francais d'Algerie ». Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement compte soutenir cette demarche.

Texte de la réponse

Reponse. - Le probleme de l'entretien et de la sauvegarde des cimetieres civils francais dans les pays de Maghreb constitue l'un des soucis permanents du ministere des affaires etrangeres et du secretariat d'Etat aux rapatries. La communaute rapatriee demeure attachee a son passe, au souvenir de ceux dont les sepultures demeurent en des lieux aujourd'hui devenus lointains. Aussi, se substituant aux autorites algeriennes et aux familles, le Gouvernement delegue, chaque annee, d'importants credits a ses postes consulaires, pour effectuer les travaux d'entretien et de reparation qui s'averent les plus urgents. Les ambassades interviennent regullierement et vigoureusement aupres des autorites algeriennes, chaque fois que des actes de malveillance leurs sont signales. Au cours de sa recente visite effectuee en Algerie, M Roland Dumas, ministre d'Etat, a aborde cette question aupres des autorites algeriennes qui s'y sont montrees sensibles. Il convient de rappeler qu'en Algerie l'on compte 635 cimetieres, ruraux pour la grande majorite, et qui sont disperses sur un vaste territoire. De nombreux cimetieres abandonnes et tres degrades, sont en voie de disparition. Aussi a-t-il paru urgent de trouver une solution a ce delicat et douloureux probleme. C'est ainsi que le ministere des affaires etrangeres et le secretariat d'Etat aux rapatries en accord avec les associations In Memoriam en Algerie et l'ASCA (association de sauvegarde des cimetieres d'Algerie) representant les associations de rapatries, ont retenu le principe de regroupement des cimetieres les plus exposes. Il a ete decide, sous reserve de l'accord des familles, de proceder, des cette annee, au regroupement, dans des ossuaires, de dix petits cimetieres situes dans les regions d'Alger, d'Oran et d'Annaba. A cet effet, une somme de 500 000 F degagee sur les credits du secretariat d'Etat aux rapatries, viendra abonder les credits du ministere des affaires etrangeres.

Données clés

Auteur : M. Raoult •ric
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62949
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés
Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE62949

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4778